



IMMERSION LINGUISTIQUE

**Première année secondaire
2015-2016**

**SAINT-PIERRE
UCCLE**



E.M.I.L.E

Enseignement des Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère

Un décret de la Communauté Française de Belgique

**En Région de Bruxelles-Capitale
langue cible de l'immersion = Néerlandais.**

Professeurs

2003-2004
Réflexion sur l'immersion
Conseil d'Administration

Direction

48 élèves en 2006-2007
97 élèves en 2007-2008
142 élèves en 2008-2009
188 élèves en 2009-2010
256 élèves en 2010-2011
307 élèves en 2011-2012
313 élèves en 2012-2013
330 élèves en 2013-2014
331 élèves en 2014-2015

Evolution de la population depuis que le projet est arrivé en 6^{ème}

En 2011-12 : 72 élèves en 1^{ère} - 69 élèves en 2^{ème} (+2)
52 élèves en 3^{ème} (+6) - 53 élèves en 4^{ème} (+1)
27 élèves en 5^{ème} (+1) - 34 élèves en 6^{ème}

En 2012-13 : 72 élèves en 1^{ère} - 72 élèves en 2^{ème} (+1)
66 élèves en 3^{ème} (+4) - 45 élèves en 4^{ème}
35 élèves en 5^{ème} - 23 élèves en 6^{ème}

En 2013-14 : 72 élèves en 1^{ère} - 56 élèves en 2^{ème}
71 élèves en 3^{ème} (+4) - 68 élèves en 4^{ème} (+3)
32 élèves en 5^{ème} (+1) - 31 élèves en 6^{ème}

En 2014-15 : 71 élèves en 1^{ère} - 71 élèves en 2^{ème} (+1)
55 élèves en 3^{ème} (+3) - 62 élèves en 4^{ème} (+3)
40 élèves en 5^{ème} - 28 élèves en 6^{ème}

Quelques objectifs de l'immersion linguistique

- ▶ **ouvrir les jeunes à l'autre communauté**
- ▶ **donner des outils pour dépasser l'obstacle de la langue**
- ▶ **permettre le contact avec l'autre culture**
- ▶ **permettre d'aborder des études bilingues**
- ▶ **donner les meilleures chances pour le futur**

Quelques aspects de l'immersion au collège

- ▶ langue de l'immersion = **néerlandais**
- ▶ l'élève s'engage pour 2 années au moins et ensuite par cycle de deux ans
- ▶ mêmes matières tout le long des 6 années :
 - Néerlandais (5h), étude du milieu, technologie en 1^{ère}**
 - Néerlandais (4h), étude du milieu, technologie, musique en 2^{ème}**
 - Néerlandais (4h), histoire et géographie de la 3^{ème} à la 6^{ème}**
- ▶ trois classes de 24 élèves en première secondaire
- ▶ trois classes de 24 élèves en deuxième secondaire
- ▶ évaluation sur les mêmes compétences que les autres élèves
- ▶ évaluation de l'usage de la langue dans les cours en immersion reprise dans l'évaluation formative du cours de Néerlandais à partir de la 3^{ème} (pour 20%).

Quelques « qualités » pour s'inscrire en immersion

- ▶ **effort complémentaire de l'élève en plus de ce qui est nécessaire au passage en humanités**
- ▶ **soutien et suivi parental supplémentaires**
- ▶ **curiosité intellectuelle**
- ▶ **goût du travail et ténacité**
- ▶ **bonne maîtrise de la langue française**

Chronologie de l'inscription en classe d'immersion

- ▶ **inscription au Collège en 1ère année selon les modalités du décret " Inscriptions " et candidature à l'immersion par remise du document marquant un intérêt formel pour le projet.**
- ▶ **confirmation de l'inscription formelle selon l'ordre déterminé conformément au décret " Inscriptions".**
- ▶ **rencontre/entretien en avril ou mai de l'élève avec des professeurs concernés par l'immersion.**
- ▶ **échanges avec les parents sur les conclusions des entretiens, fin mai et/ou début juin.**
- ▶ **confirmation par les parents de l'inscription pour le 5 juin.**

Grille-horaire *actuelle* de la première année en *immersion*

Total des heures en immersion : 10 sur 32

Formation commune: 28 (9) périodes

Connaissances religieuses	2 h
Français	6 h
Mathématique	4 h
Néerlandais	4 h
Etude du milieu	4 h
Sciences	3 h
Education physique	3 h
Education par la technologie	1 h
Education artistique (dessin)	1 h

Activités complémentaires: 4 (1) périodes

Langues classiques	2 h
Complément de mathématique	1 h
Activité complémentaire en néerlandais	1 h

Grille-horaire *actuelle* de la deuxième année en *immersion*

Total des heures en immersion : 10 sur 32

Formation commune: 28 **(10)** périodes

Connaissances religieuses	2 h
Français	5 h
Mathématique	5 h
Néerlandais	4 h
Etude du milieu	4 h
Sciences	3 h
Education physique	3 h
Education artistique (musique)	1 h
Education par la technologie	1 h

Activités complémentaires au choix : 4 périodes

Langues classiques	4 h
Sciences 2 h (+français 2 h)	4 h
Socio-économie 2 h (+ néerlandais 2 h)	4 h

Options ouvertes avec le projet immersion en troisième et quatrième

Options ouvertes en troisième en 10-11 et quatrième en 11-12

- Latin . Latin - Grec
- Grec . Français - Arts d'expression

Options ouvertes en troisième 11-12 et quatrième en 12-13

- Latin . Latin - Grec
- Sciences . Français - Arts d'expression

Options ouvertes en troisième 12-13 et quatrième en 13-14

- Latin . Latin - Grec . Latin - Sciences
- Sciences . Français - Arts d'expression

Options ouvertes en troisième 13-14 et quatrième 14-15

- Latin . Latin - Grec . Latin - Sciences
- Sciences . Français - Arts d'expression

Options ouvertes en troisième en 14-15

- . Latin . Latin – Grec
- . Sciences . Français - Arts d'expression

Options ouvertes avec le projet immersion en cinquième et sixième

Options ouvertes en cinquième en 11-12 et sixième en 12-13

- Latin - Mathématique
- Grec - Langues
- Sciences - Mathématique
- Grec - Mathématique
- Mathématique -Economie
- Langues
- Latin - Grec
- Sciences

Options ouvertes en cinquième en 12-13 et sixième en 13-14

- Latin - Mathématique
- Mathématique -Economie
- Sciences - Mathématique
- Mathématique- Langues
- Grec - Mathématique
- Latin - Grec
- Langues
- Grec - Langues
- Sciences
- Latin - Langues

Options ouvertes en cinquième en 13-14

- Grec - Mathématique
- Mathématique -Economie
- Sciences – Mathématique
- Grec - Langues
- Latin - Grec
- Latin – Langues
- Langues
- Sciences
- Français

Options ouvertes en cinquième en 14-15

- Latin-Français
- Mathématique -Economie
- Sciences – Mathématique
- Latin-Mathématique
- Latin-Sciences
- Mathématique-Langues
- Latin – Langues
- Langues
- Sciences
- Français



Les dossiers d'immersion avec les modalités d'inscription sont à votre disposition sur la scène où ils vous seront distribués.

**SAINT-PIERRE
UCCLE**



Questions - Réponses
à des professeurs et à la direction,
à des parents,
à un élève concerné par le projet

SAINT-PIERRE
UCCLE